



INVITATION

BOSCODON, CÉRÉMONIE DE LABELLISATION



La forêt domaniale de Boscodon va recevoir le 27 novembre 2018
le label Forêt d'Exception®.

Ce label distingue l'excellence de la gestion des forêts reconnues pour leur patrimoine unique en termes d'histoire, de paysages, de biodiversité et de bois de grande valeur.



Christian Dubreuil, directeur général de l'Office national des forêts
Paul Arnould, président du Comité national d'orientation Forêt d'Exception®
Marc Viossat, président du Comité de pilotage Boscodon Forêt d'Exception®
Alain Canal, président de l'Association des amis de l'abbaye de Boscodon

ont le plaisir de vous convier à la cérémonie de

labellisation de la forêt domaniale de Boscodon, Forêt d'Exception®

mardi 27 novembre 2018 à 11h30

à l'abbaye de Boscodon - Crots (Hautes-Alpes)

Avec la participation de

Cécile Bigot-Dekeyzer, préfète des Hautes-Alpes,
Jean-Marie Bernard, président du Département des Hautes-Alpes,
Chantal Eyméoud, présidente de la Communauté de communes de Serre-Ponçon
et Jean-Pierre Gandois, maire de Crots

Merci de confirmer votre présence avant le 6 novembre

Christiane Baroche - attachée de presse - presse@onf.fr • 06 07 78 09 84

PROGRAMME

- 13h45 RDV gare de Lyon
- 14h07 départ/changement à Valence TGV 16h18/16h32
- 19h21 Arrivée à Gap
Dîner et nuit à l'hôtel Gaphotel
(18 avenue Émile Didier - 04 92 52 06 46)
- 9h Accueil parking de la pépinière (forêt de Boscodon)
- 9h30 Départ de la tournée de presse
- 11h30 Cérémonie de labellisation - Abbaye de Boscodon
- 12h30 Buffet
- 14h Visite libre de la muséographie de l'abbaye de Boscodon
- 15h30 Départ pour la gare de Gap
- 16h24 Départ/changement à Valence TGV 19h02/19h41
- 21h53 Arrivée gare de Lyon

